

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RIGNAC**

| NOMBRE DE MEMBRES | SEANCE DU 16 JUIN 2026 |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal : 19 | Le seize juin deux mille vingt-six à vingt heures trente , le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET. |
| En exercice : 19 | |
| Qui ont pris part à la délibération : 18 | |
| Date de la Convocation : 10 juin 2026 | |

Présents : CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MARTY Maurice, CAPMARTIN Marion, CAYLA Alain, DELTORT Marie-Anne, ESPEILHAC Marie-Laure, FILHOL Anthony, PEGUES Florence, RUAT Gaëtan

Absents excusés ayant donné procuration : CASAGRANDA Stéphane (procuration à Jean-Marc CALVET), FILHOL Justine (procuration à Isabelle MIRABEL), GARIBAL Christine (procuration à Maurice MARTY), LACOMBE Jean-Pierre (procuration à Jean-Pierre ISSALY), MAZENQ Mélanie (procuration à Marion CAPMARTIN)

Secrétaire de séance : CAYRE Jérôme

**Délibération n° 2026-62- Institutions et vie politique
Désignation d'un correspondant défense**

Exposé :

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales du 20 mars 2026, il y a lieu de désigner un conseiller municipal chargé des questions de défense, qui sera un relais d'information et d'action des autorités militaires départemental.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de correspondant Défense pour la Commune : M. Michel PRADELS - michel.pradels55@gmail.com.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme.

Acte certifié exécutoire par dépôt en préfecture :

- dépôt en Préfecture le : 30 juin 2026
- publication ou notification du : 30 juin 2026

Le Maire,
Jean-Marc CALVET
ACTE DEMATERIALISE